



Convocation à
l'Assemblée générale ordinaire
des actionnaires

Message du Conseil
d'administration et ordre
du jour

Mardi 23 mai 2006
Centre de Congrès et d'Expositions
Av. Bergières 10
CH-1004 Lausanne

Ouverture du buffet: 12.00 h
Ouverture des portes: 13.15 h
Début de la réunion: 14.00 h

Adecco

better work, better life

Message du Conseil d'administration

2005 a été une année de changements. Adecco a rencontré des défis considérables et les a relevés grâce à une vaste refonte de sa stratégie qui a débouché sur une importante réorganisation. L'entreprise a donc entamé 2006 sur de nouvelles bases afin d'améliorer sa croissance et sa rentabilité en se concentrant sur les services spécialisés de placement redistribués en six nouveaux secteurs d'activité au niveau mondial.



Résultats financiers

En 2005, les ventes du Groupe Adecco ont grimpé de 6 %, une performance inférieure aux attentes. En France et aux Etats-Unis, nos principaux marchés, nous ne sommes pas parvenus à conserver notre part de marché. La marge brute s'est quelque peu améliorée, passant de 16,7 % à 16,9 %. Au même moment, nous avons diminué les frais FVGA* de 10 points de base seulement à 13,5 %, et ce, malgré le gonflement des coûts en 2004 en raison du report de la publication des résultats financiers de 2003. Nous avons développé notre réseau en créant près de 350 nouvelles agences et en engageant 3000 nouveaux employés. En 2005, la marge opérationnelle s'élevait à 3,4 %, contre 3,1 % en 2004. Les créances ont quant à elles enregistré une hausse supérieure aux attentes et leur réduction fera partie de nos priorités en 2006.

Bien que ces résultats soient décevants, ils s'inscrivent dans une année de reconstruction et de réévaluation fondamentale. Nous abordons donc 2006 en tant qu'entreprise revigorée en vue d'une expansion ambitieuse qui se fera par une croissance interne et des acquisitions, une entreprise concentrée sur ses perspectives mondiales afin d'améliorer sa rentabilité et son professionnalisme et une entreprise qui apprend à travailler en tant que groupe unifié sous une seule et même marque – Adecco.

Développements du marché

Dans nos pays clés, le marché de l'emploi connaît des changements considérables. Nous resterons fidèles à notre devise «better work, better life», notre mission qui consiste à promouvoir l'efficacité, l'efficience et le choix dans le domaine de l'emploi, tout en nous adaptant aux tendances clés. L'augmentation de l'espérance de vie se traduit par une proportion croissante de personnes qui continuent de travailler jusqu'à un âge plus avancé. La baisse de la natalité au cours des dernières décennies entraîne également une diminution du nombre de jeunes qui rejoignent

* Frais de vente et frais généraux et administratifs

la population active. Dans ce contexte et face à la raréfaction des compétences, Adecco doit attirer et conserver un personnel temporaire et permanent de premier ordre afin de satisfaire les exigences croissantes de ses clients.

La poursuite du développement de nos activités d'accompagnement et de formation va devenir de plus en plus importante pour ce personnel. L'externalisation, déjà largement utilisée pour réduire les frais de personnel dans les grandes entreprises, deviendra plus accessible aux entreprises moyennes en tant qu'offre Adecco de services intégrés. Nous adopterons également de nouvelles approches destinées à poursuivre le développement de nos «managed services». Et puisque l'impact positif de nos activités se concrétise, nous pensons que de nombreux gouvernements reverront leur approche de l'emploi dans le secteur public et de la gestion du chômage. L'expérience d'Adecco dans l'«outplacement», l'évaluation, l'accompagnement et la formation nous permet d'établir des partenariats efficaces dans ces domaines, et ce pour le plus grand bénéfice de la communauté.

Nos objectifs en 2006

Nous mettrons l'accent sur les services spécialisés de placement. Pour soutenir efficacement notre croissance, nos opérations dans ce domaine ont été redistribuées en six secteurs d'activité mondiaux délimitant des champs d'occupation spécifiques. Ils compléteront ainsi notre offre dans les secteurs tertiaire et industrie.

Toutes les entreprises du groupe et tous les secteurs d'activité utiliseront de plus en plus la marque Adecco. En 2006, celle-ci bénéficiera d'un important soutien publicitaire étant donné l'expansion de notre gamme de services. Nous devons veiller à créer un nom de marque fort pour optimiser le rendement de nos efforts de marketing et favoriser la cohésion du groupe et le partage des bonnes pratiques. Nous gagnerons aussi en efficacité en poursuivant la consolidation de nos opérations de back-office.

Ethique et «corporate governance»

Nous croyons fermement que seul un comportement moral et éthique irréprochable nous permettra une croissance à long terme. En tant qu'entreprise de ressources humaines ayant un impact sur le bien-être de tant de collaborateurs dans le monde, nous ne pouvons en aucun cas faire de compromis en ce qui concerne ces normes ou les principes de pratiques durables dans le monde des affaires. Nous continuerons donc à mettre tout en œuvre pour qu'Adecco soit synonyme d'éthique et de «corporate governance» saine dans notre branche.

Nos remerciements

Pour terminer, nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont contribué aux succès d'Adecco durant ces dix premières années: nos collègues pour leur énergie et leur engagement exceptionnel, nos clients et nos travailleurs sans lesquels notre mission n'aurait pas de raison d'être, et les investisseurs qui ont joué un rôle crucial dans notre croissance. Nous les remercions toutes et tous de partager notre vision et de nous aider à positionner Adecco comme le leader mondial des services de ressources humaines.

Klaus J. Jacobs
Président et CEO

Jürgen Dormann
Vice-Président



Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Mardi 23 mai 2006
Centre de Congrès et d'Expositions
Av. Bergières 10
CH-1004 Lausanne

Ouverture du buffet: 12.00 h
Ouverture des portes: 13.15 h
Début de la réunion: 14.00 h

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du rapport de gestion 2005

– Soumission du rapport de gestion 2005, composé du rapport annuel, des comptes annuels d'Adecco S.A. et des comptes de groupe pour l'exercice 2005

– Soumission des rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion 2005, composé du rapport annuel, des comptes annuels d'Adecco S.A. et des comptes de groupe pour l'exercice 2005.

2. Utilisation du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose, sur le bénéfice résultant du bilan, la distribution d'un dividende de CHF 1.– par action nominative d'une valeur nominale de CHF 1.– et le report à nouveau du solde. Les actions détenues par la société ne génèrent pas de dividende.

3. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2005.

4. Election du Conseil d'administration

4.1 Réélection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de M. Jakob Baer, de M. Juergen Dormann, de M. Klaus J. Jacobs, de M. Philippe Marcel, de M. Francis Mer, de M. Thomas O'Neill, de M. David Prince et de M. Peter V. Ueberroth comme membres du Conseil d'administration, pour une nouvelle durée de fonction d'une année prenant fin à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.2 Nomination par acclamation de Philippe Foriel-Destezet en qualité de président honoraire de Adecco S.A.

Le Conseil d'administration propose de nommer M. Philippe Foriel-Destezet président honoraire de Adecco S.A. par acclamation.

4.3 Election d'un nouveau membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose l'élection de Monsieur Walther Andreas Jacobs au Conseil d'administration pour une durée de fonction d'une année prenant fin à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Réélection des organes de révision

5.1 Organe de révision et réviseur des comptes de groupe

Le Conseil d'administration propose la réélection de Ernst & Young AG, Zurich, comme organe de révision d'Adecco S.A. et réviseur des comptes de groupe, pour l'exercice 2006.

5.2 Réviseur spécial (selon l'article 23 alinéa 2 des statuts)

Le Conseil d'administration propose la réélection d'OBT AG, Zurich, en qualité de réviseur spécial selon l'article 23 alinéa 2 des statuts, pour une durée de fonction d'une année prenant fin à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Documentation, participation et représentation

Le rapport de gestion 2005, les rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe, les statuts, ainsi que la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions peuvent être consultés dès le 2 mai 2006 auprès d'Adecco S.A., place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, et à son siège statutaire à Chéserey. Les actionnaires peuvent aussi commander un exemplaire du rapport de gestion 2005 (en anglais). Le rapport annuel 2005 et la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions sont en outre disponibles sur le site internet d'Adecco (www.adecco.com et <http://agm.adecco.com>).

Les actionnaires inscrits au registre des actions au 17 avril 2006 recevront par poste la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec un bulletin-réponse. Les actionnaires inscrits après le 17 avril 2006 mais avant le 15 mai 2006 recevront la convocation après leur inscription au registre des actions. Le registre des actions sera bloqué du 15 mai 2006 au 23 mai 2006. Seuls les actionnaires inscrits au 15 mai 2006 seront habilités à disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou à désigner un représentant. Les actionnaires qui ne sont pas enregistrés, mais qui souhaitent participer et disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou désigner un représentant, sont priés de prendre contact avec leur banque afin de requérir leur inscription à bonne date au registre des actions.

Le bulletin-réponse joint à la convocation permet de commander la carte d'admission ou de mandater un représentant à l'exercice des droits de vote lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires (voir ci-dessous). Les actionnaires sont priés de retourner le bulletin-réponse à Adecco S.A., c/o ShareComm Services AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg, le plus vite possible, de manière à recevoir la carte d'admission et le rapport de gestion 2005 par la poste. Si la date de réception du bulletin-réponse ne permet plus l'envoi par la poste, les cartes d'admission seront distribuées avant le début de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. Les cartes d'admissions seront envoyées au plus tôt le 15 mai 2006.

Les actionnaires qui ne souhaitent pas participer personnellement à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires peuvent se faire représenter comme suit:

- par un tiers muni d'une procuration écrite. L'actionnaire doit à cet effet commander une carte d'admission, remplir le volet concernant la procuration et remettre cette carte d'admission au tiers mandaté.
- par le représentant indépendant M. Andreas G. Keller, avocat, case postale 6814, CH-8023 Zurich. Les actionnaires qui souhaitent donner procuration au représentant indépendant doivent remplir le bulletin-réponse en conséquence (il n'est pas nécessaire de commander une carte d'admission). Pour des instructions particulières, les actionnaires sont priés d'utiliser le formulaire figurant au dos du bulletin-réponse. Sauf instruction contraire, le représentant indépendant votera conformément aux propositions du Conseil d'administration.
- par Adecco S.A. (représentation par le membre d'organe de la société). Les actionnaires qui souhaitent donner procuration à Adecco S.A. doivent remplir le bulletin-réponse en conséquence (il n'est pas nécessaire de commander une carte d'admission). Adecco S.A. votera toujours conformément aux propositions du Conseil d'administration. Si l'actionnaire souhaite voter différemment, il est prié de manda-

ter le représentant indépendant ou un tiers. Les bulletins-réponse qui contiennent des instructions autres que celles de suivre les propositions du Conseil d'administration seront remises au représentant indépendant.

– par la banque dépositaire. L'actionnaire doit à cet effet commander une carte d'admission, remplir le volet concernant la procuration et remettre cette carte d'admission à la banque dépositaire.

Représentants dépositaires

Les banques dépositaires (au sens de l'art. 689d al. 3 CO) et le représentant indépendant sont priés d'indiquer dès que possible à la société le nombre d'actions qu'ils représentent, mais au plus tard à 13.30 h le jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, au contrôle d'accès.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires sera à la disposition des participants dès le 12 juin 2006 auprès d'Adecco, place de la Riponne, CH-1005 Lausanne.

Le Conseil d'administration

